

**CONSEIL MUNICIPAL**  
SÉANCE DU 2 DECEMBRE 2016

---

**COMPTE RENDU**  
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25  
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

---

**L'an deux mille seize, le deux décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : MM. PERROT Christian, LANGLOIS Gaston, Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, Adjoins  
M. DESFORGES Damien, Mme PECHER Arlette, Mmes LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, DESCOUT-SAUVAGE Séverine, M. BOURY Edouard, M. DESIRE Serge, M. DEVAUX Fabrice, M. REDON Stéphane, Mme DOUARD Maryline

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. DESFORGES Damien pouvoir à M. DAUGERON François, M PASQUET Pascal pouvoir à M. LANGLOIS Gaston

EXCUSÉS : MM. BOURY Edouard, REDON Stéphane

Madame PECHER Arlette est nommée secrétaire de séance.

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire ouvre la séance et fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2016. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**II- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FINANCES DU 21 NOVEMBRE 2016**

**- Tarifs municipaux 2017**

M. le Maire annonce que la commission finances réunie le 21 novembre dernier propose de majorer les tarifs communaux pour 2017 de 1% (arrondis au 1/10). Seuls les tarifs de la salle municipale, la location des tables et chaises, les droits de place des commerçants non sédentaires le jour du marché et du camping sont maintenus au tarif 2016.

A noter que les frais d'élagage et de recépage des plantations le long des voies communales seront facturés aux propriétaires riverains ou à leur représentant après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet. Ces travaux effectués directement par les services techniques municipaux, seront facturés sur la base du tarif suivant : 31 € par heure.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité ces tarifs.

**- Demandes de subvention FAR**

Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter le Conseil départemental pour 2017, pour les travaux de chauffage dans l'église, l'achat d'un tracteur et d'une faucheuse d'accotements.

**III- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 23 NOVEMBRE 2016**

La commission travaux propose au Conseil municipal qui accepte de les valider, les devis suivants :

- Réfection toiture porte de ville : FMJ couverture pour un montant de 7074,17 € HT
- Achat de bâches pour les ramées : Entreprise Maquin pour un montant de 2 063,55 € HT
- Enrobé dans la cour de l'école : SARL ATRS pour un montant de 4 224 € HT
- Extension du réseau France Télécom La Brande de Rongères : SEGEC pour un montant de 5 150,95 € HT
- Coupure de chemin et busage la Brande de Rongères : 1347,10 € HT

- Rideaux occultants à la mairie : Entreprise Maquin pour 3 444 € HT
- Rue des Canards : Entreprise Pradat pour 2 787 € HT

Est évoqué un problème d'affaissement du mur de clôture de la salle municipale. L'adjoint chargé des travaux prévoit de voir ce qui peut être envisagé.

#### **IV- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ASSOCIATIONS DU 18 NOVEMBRE 2016**

- **Règlement de la salle multi-activités Sophie Tatischeff**  
Il est adopté à l'unanimité.
- **Demande de subvention de la Team Poker Game (nouvelle association)**  
Pour 2016, le budget réservé aux subventions pour les associations est épuisé. Il sera demandé à l'association de déposer un nouveau dossier pour 2017.
- **70 ans du film Jour de Fête**  
Un programme d'animations est établi du 1<sup>er</sup> mai au mois d'octobre 2017 avec notamment la fête de l'Ascension portée par ULISS et la Société Musicale, la Fête de la musique portée par les Amis de Polleur et Jour de Nuit portée par les Amis de la Tour.  
La Maison de Jour de Fête se chargera du programme et assurera la communication.  
La commune s'engage à soutenir ces manifestations et en assure le risque financier.  
Monsieur le Maire indique qu'un partenariat avec la Poste et Enedis va être signé.

#### **V- VENTES**

- **Bâtiment de l'ancienne école garderie**

Lors du Conseil municipal du 13 mai, il a été décidé de mettre en vente le bâtiment situé 18 avenue d'Auvergne. Une proposition d'achat vient d'être faite à la mairie pour 40 000 € net vendeur. Considérant l'état général et les travaux de rénovation à prévoir, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette offre de prix. A noter que l'acheteur prévoit de réhabiliter ce local en chambres d'hôte, ce qui pourrait permettre de pallier le manque d'hébergement à Sainte-Sévère.

- **Parcelle communale du Cluzeau de Rongères**

Lors du dernier Conseil municipal, il a été évoqué la vente de la partie communale d'une superficie de 6105 m<sup>2</sup>, se trouvant au Cluzeau de Rongères (parcelle E490). Une proposition à 15 centimes le m<sup>2</sup> a été faite au propriétaire du domaine attenant. Ce dernier a accepté d'acquérir la parcelle au prix de 915,75 € net vendeur. Le maire est autorisé à signer les documents afférents à cette vente.

- **Legs Durand**

Monsieur le Maire s'est rendu à Tours le 25 novembre pour signer les actes de vente des immeubles situés rue Salengro et rue de Buffon pour un montant total de 815 000 €, ainsi que les garages et parkings du forum Grammont situés rue Charles Gille, pour un montant de 299 100 €.

#### **VI- ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS**

- **Maison médicale**

Une réunion est programmée le 12 décembre avec les professionnels de santé de La Châtre, Saint-Août et Sainte-Sévère.

Monsieur le Maire indique que cinq architectes ont répondu à la consultation de maîtrise d'œuvre.

- **Les Terriers**

Un pré-projet va être présenté à la mairie le 5 décembre.

**VII – CONVENTION AVEC LA POSTE**

Le Conseil municipal décide de confier à la Poste le traitement des adresses liées à la dénomination et à la numérotation des voies et hameaux, et accepte le devis comprenant la réalisation du traitement des adresses d'un montant de 960 € HT, et la remise commentée des numéros aux administrés pour un montant de 456 € HT. Le Maire est autorisé à signer avec la Poste le contrat à intervenir.

**VIII- REVISION DES LOYERS COMMUNAUX**

Le Conseil municipal accepte de réviser les loyers communaux. Une étude va être engagée avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement.

**IX- DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande de subvention présentée par Indre Nature.

**X- DISTRIBUTION TAMBOUR DE VILLE**

Le Tambour de Ville devrait être distribué en semaine 50. Monsieur le Maire souligne l'énorme travail réalisé par les membres de la commission communication et les félicite.

**PAROLE AUX ADJOINTS**

Gaston LANGLOIS : les travaux du parking devant le Castel ont débuté.

Laurence PILLOT-DUPUIS : remercie le groupe de travail chargé des décorations de Noël.

03/12/2016 : Téléthon

04/12/2016 : Sainte-Barbe

05/12/2016-11h place de la Mairie : journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

05/12/2016-18h30 : Journée mondiale du bénévolat

08/12/2016 : Vente de l'immeuble situé rue James Cane à Tours

08/12/2016-16h-19h : Don du sang

09/12/2016-20h : Réunion avec les associations

12/12/2016 : Fête de Noël de l'école

18/12/2016 : Marché de Noël organisé par ULISS

06/01/2017-19h : Vœux du Maire

14/01/2017 : 10h : Conseil municipal

22/01/2017-15h : Galette des aînés

03/02/2017-20h : Conseil municipal

Séance levée à 23h

Le Maire,  
F. DAUGERON



